

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Bourgogne

Séance du 9 juillet 2024

Délibération n° 2024 – 09/07/2024 – 12

*Travaux de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU)
du 18 juin 2024*

Mise en place de droits spécifiques pour les masters en anglais

- VU le code de l'éducation,
- VU les statuts de l'université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire rendu en sa séance du 18 juin 2024

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16 Membres présents : 18 Membres représentés : 7 Total : 25	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 25 Pour : 25 Contre : 0
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve la mise en place de droits spécifiques à compter de la rentrée 2024-2025 pour les masters en anglais :**

- **Master Culture et communication – Projects in international and european cultural engineering**
- **Master Management – parcours international management and sustainability**

Dijon, le 10 juillet 2024

Le Président de l'université de Bourgogne



Vincent THOMAS

P.J. : Mise en place de droits spécifiques pour les masters en anglais

Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté,
Chancelière de l'université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

	M1	M2
RECETTES		
Effectifs théoriques retenus	12	10
Recettes frais spécifiques	48.000 €	40.000 €
TOTAL RECETTES HORS CVEC	48.000 €	40.000 €
DEPENSES		
Soutien et coordination des étudiants étrangers (insertion professionnelle, innovation pédagogique en anglais avec consultant, organisation DELF, suivi projets étudiants par des consultants internationaux)	7.000 €	7.000 €
Semaine d'immersion visites structures Bourgogne Franche-Comté	5.000 €	
Journées culture scientifique Institut Pasteur Dole et Arbois	900 €	
Week-end immersion Théâtre Maison Copeaux	1.000 €	
Restitutions projets européens Bruxelles		6.500 €
Immersion fin d'études capitales européennes		6.500 €
Accueil enseignants invités étrangers dans le programme voyage et logement	6.000 €	6.000 €
Frais de communication et promotion du diplôme (nationale et internationale) (conférence, salons, visite partenaires...)	5.000 €	
Matériel et logiciel (traduction automatique enregistreur pour conférence, ordinateur, logiciels de traduction)	3.500 €	
Bourses étudiants semestre à l'étranger obligatoire	20.000 €	
Bourses étudiants stage à l'étranger obligatoire		14.000 €
TOTAL DEPENSES	48.400 €	40.000 €

OBJET : droits spécifiques master PIECE à compter de la rentrée 2024

RÉFÉRENCE : articles D719-181 à D719-184 du code de l'éducation

Le master Ingénierie de Projets Culturels Internationaux et Européens (« Projects in International and European Cultural Engineering » – PIECE) est une formation en deux ans ayant pour but de former des étudiants français et étrangers ainsi que des professionnels aux fondamentaux de la gestion de projets et d'entités dans les domaines de la culture et du patrimoine. Il utilise des méthodes d'enseignement innovantes basées sur les principes de l'intelligence collective, de l'immersion professionnelle et internationale, et sur la compréhension de l'innovation technologique et de la recherche scientifique. Des équipes mixtes d'enseignants et de chercheurs provenant de plusieurs départements et centres de recherche, ainsi que des professionnels rattachés à dans des établissements culturels régionaux et nationaux, travaillent de concert pour transmettre les compétences essentielles pour pouvoir répondre à des appels d'offre internationaux dans le domaine de la culture (par exemple Creative Europe). Ils supervisent les étudiants dans le montage de véritables projets proposés par des organismes de Bourgogne – Franche-Comté. Des séminaires de recherche sur les toutes dernières problématiques de la culture et des sciences fournissent la base d'un enseignement inversé permettant aux étudiants de confronter en permanence les connaissances théoriques acquises avec les réalités du monde professionnel.

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, nous demandons à bénéficier d'une tarification spécifique pour ce master international avec une somme de 4 000 euros qui s'ajoutera aux droits d'inscription du master (tarif applicable aux étudiants étrangers inscrits en formation initiale et aux étudiants, quelle que soit leur nationalité, inscrits en formation continue). Ces droits spécifiques participeraient notamment :

- au financement des voyages d'étude en M1 et M2 (Bruxelles et grandes métropoles),
- aux déplacements au sein de la région Bourgogne Franche-Comté,
- à la venue d'enseignants et de consultants étrangers (Taiwan, Pays-Bas, Belgique, ...),
- au financement de bourses pour des stages et les périodes d'étude à l'étranger (obligatoires),
- au suivi des projets Creative Europe par des professionnels.

BUDGET PREVISIONNEL

	M1	M2
RECETTES		
Effectifs théoriques retenus	10	10
Recettes frais spécifiques	35 000 €	35 000 €
TOTAL RECETTES	35 000 €	35 000 €
DEPENSES		
Organisation conférence / invitation Guest speaker (3 invités) - Logistique - hébergement + déplacements	2 500 €	2 500 €
Voyages / excursions étudiants/sur site (agence de l'eau, PME locale de mobilité)	5 000 €	5 000 €
Organisation séminaire de recherche sustainability avec doctorants en gestion et étudiants Master 1 et 2 (Accueil enseignants invités étranger dans le programme (1-2 séminaire/an) - hébergement et déplacement	6 000 €	6 000 €
Matériel et logiciel (traduction automatique enregistreur pour conférence, ordinateur, logiciels de traduction/traducteurs	3 500 €	3 500 €
Soutien association locale (organisation découverte culture étrangère, job dating pour stage, tutorat français, alumni	6 000 €	6 000 €
Soutien et coordination des étudiants étrangers (insertion professionnelle, innovation pédagogique en anglais avec consultant, organisation DELF, gestion interculturalité, journée carrière, mentorat cours français)	7 000 €	7 000 €
Frais de communication et promotion du diplôme (nationale et internationale) (conférence, salons, visite partenaires...)	5 000 €	5 000 €
TOTAL DEPENSES	35 000 €	35 000 €